

Daniel St-Hilaire: 25 ans d'aménagement forestier



par H el ene Ruel

Article mis en ligne le 2 mai 2007   11:22

Daniel St-Hilaire n'avait que dix ans quand il est entr  dans le bois.   46 ans, il n'en est jamais vraiment sorti, devenu, depuis, ing nieur forestier, maintenant propri taire associ  de la toute r cente firme SNG forestier conseil, dont le si ge social s'est enracin    Victoriaville.

Originaire de Thetford Mines, c'est avec son grand fr re, Michel, qu'il d crit comme un «maniaque de chasse et de p che», que Daniel d veloppe sa curiosit  pour la for t.

«Nous poss dions un camp de chasse au lac M gantic. Pendant que lui se passionnait pour les animaux, moi, c' tait la for t elle-m me, les arbres, les plantes et les fleurs, qui m'intriguaient», raconte-t-il.

Il a appris, toujours avec son unique fr re, que la faune et la flore sont intimement li es, que l  o  il y a des repousses d' rable, on peut croiser des chevreuils et que les bourgeons des trembles attirent li vres et perdrix.

Toute son enfance et une grande partie de son adolescence, Daniel St-Hilaire les a pass es avec ce fr re «qui me tra nait partout, parfois au grand d sespoir de sa blonde!». Jusqu'  ce terrible accident de voiture dans lequel Michel a trouv  la mort. «Il avait 25 ans, j'en avais 16.»

C'est donc ce fraternel compagnonnage qui, en 1979, a men  l' tudiant en sciences pures du c gep de Thetford vers l'Universit  Laval, o  il s'est inscrit en am nagement forestier, un concept plut t r cent   l' poque, se rappelle-t-il.

Tout  tait   faire, poursuit-il,   commencer par l' ducation et la formation. Avec d'autres coll gues, le jeune ing nieur travaille d'abord au Syndicat des producteurs de bois de la Beauce, puis au Syndicat des producteurs de bois de Nicolet (aujourd'hui



Centre-du-Québec) à développer des programmes d'aide individuelle, adaptés aux besoins de l'agriculteur qui veut rentabiliser son lot boisé, de l'acériculteur qui cherche à assainir son érablière.

À Causapsca où il s'est retrouvé pendant six mois, Daniel St-Hilaire a travaillé à la rédaction d'un guide d'aménagement forestier, vulgarisant, pour les propriétaires, toutes les étapes à franchir pour tirer parti de son boisé, du drainage à la gestion financière en passant par la voirie et les types de coupes.

Depuis la fin de ses études, en 1983, Daniel St-Hilaire a toujours travaillé en forêt privée, directement avec les propriétaires, pendant près de 20 ans, employé par la Société sylvicole Arthabaska-Drummond, d'où il est parti il y a deux ans.

Les années 1980, c'était l'époque des pluies acides. Ce furent aussi de fastes années pour le reboisement. «Entre 1985 et 1997, on a planté au moins 2,5 millions d'arbres par année! Pendant tout ce temps, jusqu'au verglas en fait, le reboisement a constitué le gros créneau d'activités de la Société sylvicole... et c'était gratuit!» Et il y avait du travail à faire au Centre-du-Québec, poursuit-il, où l'agriculture intensive et le développement du réseau routier ont empiété sur la forêt.

«En se mécanisant, en devenant plus efficace, l'agriculture a fini par ne plus avoir besoin d'autant d'espace. Beaucoup de terres en friche ont ainsi été préparées au reboisement. Et si notre réseau routier bien développé a contribué au déboisement, il a aussi l'avantage de nous donner un meilleur accès aux terres à reboiser.»

Un goût pour la recherche

À plusieurs reprises, au cours de sa carrière, Daniel St-Hilaire a travaillé à des projets de recherche. «Et c'est cet aspect qui me manque le plus aujourd'hui!», regrette-t-il.

L'ingénieur forestier a travaillé, avec Cascades, à la fabrication de paillis de carton pour protéger les feuillus, s'inspirant d'un séjour en France en 1990. «La France a une longueur d'avance sur nous. Le manque de bois, ils l'ont vu venir bien avant nous et les propriétaires ne sont plus à convaincre.»

Daniel St-Hilaire a aussi mené une recherche sur les boues résiduelles qu'il a utilisées comme fertilisants pour enrichir le terreau de ces plantations de trois variétés de pins à Sainte-Clotilde. Il constate aujourd'hui que les rendements sont directement proportionnels à la concentration des pulvérisations.

Mais c'est beaucoup cette forêt éducative de 30 hectares créée à même une ancienne sablière et gravière de Saint-Albert, plantée au temps de Gérard Paris, alors président de la Société sylvicole, qui lui manque le plus. Cette forêt, une «vitrine» de 50 000 arbres pour les actionnaires de la Société, a constitué un véritable laboratoire, avec ses 72 blocs de recherche. On a, notamment, pu faire la preuve que la plantation d'arbres aux racines nues est plus viable dans un sol pauvre. Fin d'un vieux débat... qu'ont perdu les tenants des plantations de petits arbres dont les racines ont gelé dans leurs récipients en tourbe.

Un médecin de la forêt

C'est en partie cela, la profession d'ingénieur forestier, pour laquelle la curiosité reste un moteur essentiel... et la patience une immense vertu, croit encore Daniel St-Hilaire. «Parce que, en forêt, il faut attendre dix, vingt, trente ans avant de voir le résultat de ses interventions.»

Pour décrire son rôle, l'ingénieur recense toute une série de tâches. Maîtriser des techniques variées, appliquer des méthodes, construire, inventer, gérer. Demeurer à l'affût de toutes les informations disponibles parce que les techniques et les

applications évoluent rapidement. Les enjeux deviennent de plus en plus sérieux, les pressions sur la protection de l'environnement s'accroissent, les règles du jeu changent, constate encore l'ingénieur. Et il prédit que bien des normes disparaîtront et que, ce faisant, les responsabilités professionnelles de l'ingénieur s'accroîtront.

Daniel St-Hilaire compare son métier à celui du médecin. La forêt est aussi complexe que la médecine, l'horizon est aussi large, dit-il. En forêt, comme en médecine, il faut savoir identifier, observer, poser un diagnostic, soumettre une prescription. Prévenir et traiter afin de maintenir l'état de santé de la forêt. «Dans ce contexte, moi, je m'identifie davantage comme un généraliste...»

Et il poursuit l'analogie en disant que dans le domaine forestier, il y a un système «à deux vitesses», un pour le public où l'ingénieur gère un territoire de matière ligneuse et un autre pour le privé où l'on a cultivé le concept d'aménagement. «Dans le public, on est en train de passer de l'exploitation à l'aménagement, ce qu'on fait depuis trente ans dans le privé.»

Pas une chasse gardée

Les fermetures d'usine, la crise dans l'industrie du bois de sciage, ont commencé à réduire les possibilités d'emploi. Des 2 100 ingénieurs forestiers du Québec, 450 travaillent dans l'industrie alors que 450 font partie de la fonction publique. «Nous étions 160 dans notre promotion au début des années 1980, ils ne sont qu'une trentaine aujourd'hui», rappelle Daniel St-Hilaire.

Spécialiste de la forêt, il n'a toutefois jamais considéré qu'elle devait être la chasse gardée de l'ingénieur. Encore plus aujourd'hui qu'hier, précise-t-il.

Et il n'est pas du tout indigné par le cri d'alarme sur l'«erreur boréale» d'un Richard Desjardins, «dont le message a tapé fort» ou par les revendications écologistes d'artistes ou de joueurs de hockey.

Parce que la forêt n'est pas qu'une source de matière ligneuse, dit-il. «Je trouve très sain que des artistes, des citoyens contribuent au débat et proposent une gestion plus écologique de la forêt. C'est une bonne chose que de plus en plus de citoyens s'impliquent.»

L'ingénieur forestier sera plus fréquemment invité à travailler en collaboration avec une diversité de propriétaires et de professionnels (biologistes, agronomes, etc.) prédit encore Daniel St-Hilaire. Et c'est commencé. En trente ans, avec la hausse de la valeur des boisés, le profil des propriétaires a changé - «de plus en plus de cols blancs ont acquis des lots boisés» -, on est en train de passer de la sylviculture normative à la sylviculture par objectifs, soutient l'ingénieur.

La forêt qu'on habite

Et les objectifs diffèrent selon les propriétaires, s'assortissent souvent de préoccupations environnementales. Il y a celui qui veut aménager son boisé pour la chasse. Cet autre qui veut cultiver ginseng ou champignons. Cet autre qui veut implanter un circuit récréo-touristique. «Il faut, comme ingénieur, s'adapter aux besoins des clients, qu'ils soient un artiste, un chasseur, un entrepreneur. Notre approche est de plus en plus microscopique. L'ingénieur du 21^e siècle se doit de travailler avec d'autres spécialistes, des agronomes, des biologistes, etc.»

Il partage aussi cette nouvelle consigne de l'Ordre des ingénieurs forestiers qui incite ses membres à «remettre leurs bottes» pour œuvrer sur le terrain.

Les boisés devenant des biens précieux, ils sont parfois l'objet de litiges. «Avant, un propriétaire ne se formalisait pas trop que le voisin ait coupé quelques arbres chez lui.

Aujourd'hui, le propriétaire intentera une action en justice parce qu'on a endommagé son bien...»

L'expertise de l'ingénieur forestier est sollicitée pour des évaluations privées ou par des institutions publiques, comme une MRC soucieuse de faire respecter son règlement de contrôle intérimaire sur le déboisement. «Ce règlement a été adopté à temps», estime Daniel St-Hilaire, parlant de celui de la MRC d'Arthabaska en vigueur depuis 2003. «Il aurait été dommage que tous les efforts investis dans le reboisement du territoire aient été anéantis par des coupes abusives.»

Par son patient et laborieux travail de sensibilisation, d'information, de collaboration, l'ingénieur forestier Daniel St-Hilaire a finalement toujours eu en tête le même concept. Celui de la forêt habitée. «La population d'ici vit en forêt privée», constate-t-il.

Lorsqu'il a quitté la Société sylvicole d'Arthabaska-Drummond, Daniel St-Hilaire ne s'est pas longtemps demandé où il voulait poursuivre sa carrière. C'est ici qu'il voulait rester, là où réside sa famille, là où il possède son propre boisé, une oasis de ressourcement, là où il connaît bien la forêt. «C'est tellement long de connaître un milieu», ajoute-t-il.

Avec le technicien forestier, Serge Nadeau, un copain avec qui il a travaillé durant vingt ans, et l'autre ingénieur forestier, Daniel Gagnon, Daniel St-Hilaire a donné un nouveau tour à sa carrière. «Avec la Société sylvicole, je gérais un territoire pour 2 000 clients.»

Aujourd'hui, dit-il, son boulot d'ingénieur le fait davantage sortir du bureau, déployer sa créativité et répondre aux besoins diversifiés et exigeants d'une clientèle prête à payer pour les services de la firme.



